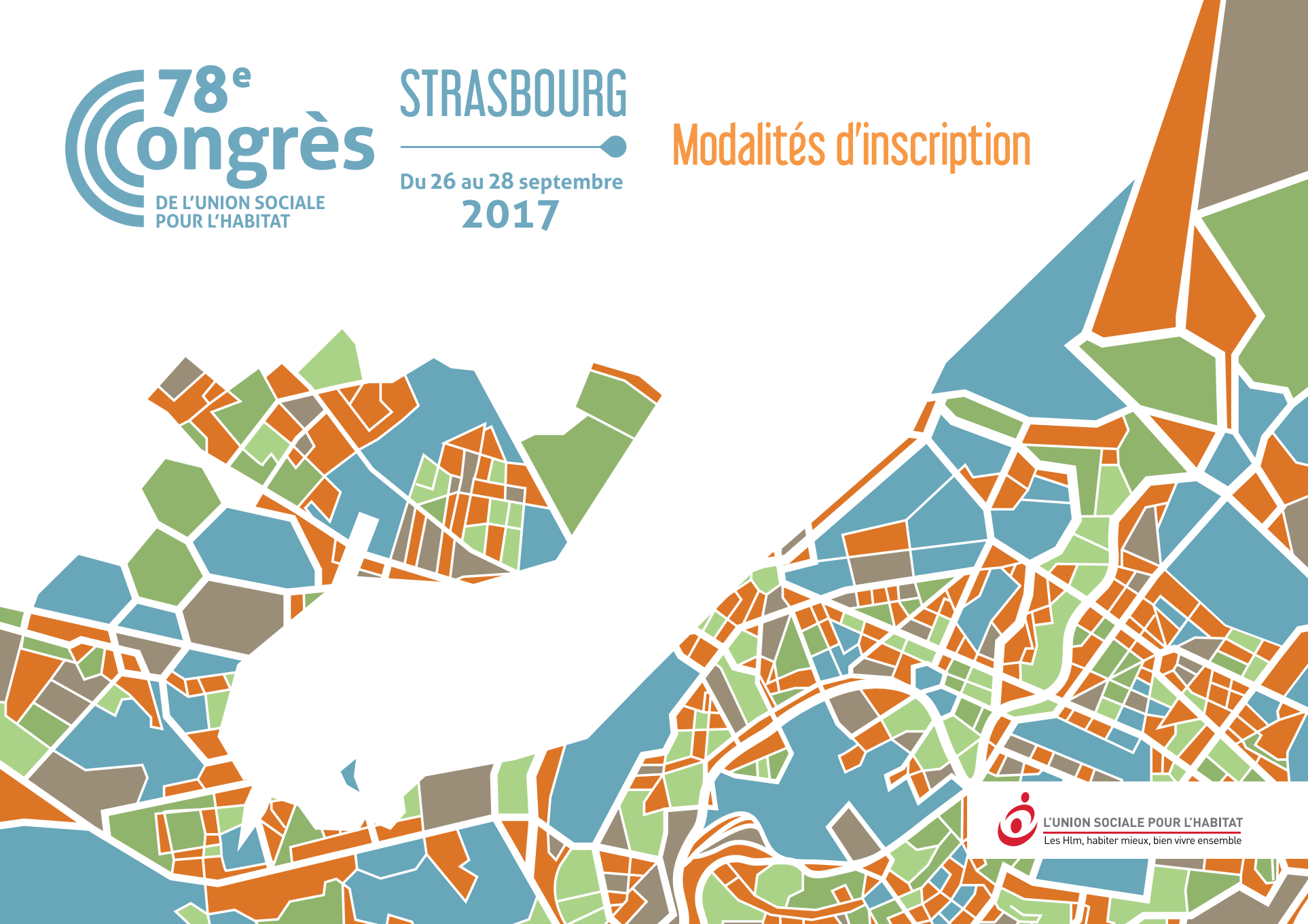




STRASBOURG

Du 26 au 28 septembre
2017

Modalités d'inscription



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble



DROITS D'INSCRIPTION

Attention : Nouvelle tarification pour 2017

DROITS D'INSCRIPTION(S) SOUSCRITS EN LIGNE (SUR LE SITE INTERNET)

- Pour tous les membres des organismes :
 - de 1 à 5 inscrits : 640€
 - à partir de 6 inscrits et au-delà : 480€
- Conditions spéciales pour les administrateurs
à partir du troisième inscrit : 320€
- Personne accompagnante : 320€

INSCRIPTION(S) SOUSCRITE(S) PAR BULLETIN PAPIER

Les organismes ne pouvant s'inscrire en ligne
pourront en faire la demande sur le site.

Les documents d'inscription au format PDF
leur seront envoyés par mail.

Attention : Les frais de traitement manuel
de dossier seront de **28€ par personne**.

Afin de nous aider à préparer votre venue au Congrès et vous permettre
de voyager et de réserver votre hôtel dans les meilleures conditions,
nous vous remercions de vous inscrire au plus tôt.

Les inscriptions doivent être terminées le 31 juillet 2017.
Votre règlement et la fiche de règlement correspondante sont à adresser à :
L'agence Lever de Rideau - Congrès Hlm – 62 avenue de Saxe – 75015 Paris.



Hébergement

Pour un service et une gestion améliorés de votre hébergement, les hôteliers demandent **le versement des arrhes pour toutes les nuits réservées.**

Le montant versé figurera sur le bon d'hébergement que vous recevrez : **les arrhes étant calculées de façon forfaitaire** par catégorie d'hôtel, le solde de votre séjour ainsi que les taxes de séjour seront à régler sur place avec vos extra et, selon le cas, vos petits déjeuners.

Nous vous informons que la catégorie d'hôtel (A, B, C...) ne correspond pas au classement d'étoiles des hôtels : il s'agit de catégories tarifaires.

Le nom de l'hôtel attribué figurera sur le bon d'hébergement qui sera inséré dans votre dossier d'accusé réception de votre inscription. Ce dernier vous parviendra par voie postale pendant la 2^{ème} quinzaine du mois d'août.

La gestion en ligne de l'hébergement étant automatisée, le quota des chambres disponibles est porté à la connaissance de l'utilisateur au moment de sa demande. En revanche, les demandes d'hébergement qui parviendront par courrier seront traitées en fonction des disponibilités à la réception des dossiers.

Par la suite, toute augmentation du nombre de nuitées ou toute inscription supplémentaire ne pourra être garantie dans le même hôtel. **Nous vous recommandons d'ajuster au mieux votre commande dès l'inscription.**

Au-delà du 31 juillet nous ne pourrons vous donner satisfaction qu'en fonction des disponibilités.

Toute modification doit être formulée par écrit par mail : congreslm@leverderideau.fr ou par fax : 01 53 63 42 40



Mode d'inscription et règlement

PAR INTERNET

www.union-habitat.org
rubrique : Congrès ; onglet : Inscriptions
(au Congrès) et cliquez sur la rubrique
correspondant à votre catégorie.

Vous devrez envoyer à l'agence Lever de Rideau la fiche de règlement (qui totalise le montant des droits d'inscription, des arrhes hôtelières et des excursions) accompagnée du chèque bancaire ou des références du mandat ou du virement.

PAR PAPIER

En faisant la demande sur le site indiqué ci-contre, les documents d'inscription au format PDF vous seront envoyés par mail.


NB : nous invitons les offices d'Hlm qui font l'objet de cas particuliers de bien vouloir se référer à la note d'information (format PDF : note aux offices).

Application de 28€ de frais de traitement manuel de dossier

Vous devrez envoyer à l'agence Lever de Rideau la fiche de règlement accompagnée des bulletins d'inscription (si inscriptions faites par papier) et du règlement à :
Agence Lever de Rideau – Congrès Hlm
62 avenue de Saxe – 75015 Paris

Les chèques doivent être rédigés à l'ordre de « Congrès HLM ».

Relevé d'identité bancaire
Crédit Coopératif
Titulaire du compte : UNION SOCIALE POUR HABITAT
Domiciliation : CREDITCOOP COURCELLES
Code Banque : 42559 / Code Guichet : 00001
Numéro de Compte : 21008160904
Clé RIB : 67
IBAN : FR76 4255 9000 0121 0081 6090 467
CODE BIC : CCOPFRPPXXX





Conditions d'annulation

INSCRIPTION

Toute annulation devra être confirmée par écrit (mail ou fax) à L'agence Lever de Rideau.

· En cas d'annulation entre l'inscription et le 16 juin : aucun frais d'annulation ne sera perçu

· En cas d'annulation entre le 17 juin et le 25 août : 50% des droits d'inscriptions seront retenus

Sous réserve du retour du dossier complet (badges et bons d'hébergement) à l'Agence Lever de Rideau.

Au-delà du 25 août, **aucun remboursement ne pourra être effectué.**


Attention : pour les inscriptions faites par papier, les frais de dossier de 28€ **ne sont pas remboursables.**

HEBERGEMENT

En raison de la forte demande de réservations hôtelières dans toute la région, les hôteliers imposent des réservations fermes avec versement d'arrhes.

En vertu de la législation hôtelière, seules les annulations de chambres parvenues par écrit **avant le 11 août 2017** pourront faire l'objet d'un remboursement d'arrhes, **déduction faite de 10€ TTC de frais de dossier.**

Au-delà de cette date, les arrhes ne pourront vous être rendues même en cas d'annulation partielle de séjour.



Plus d'informations : Marine CARTIER
Agence Lever de rideau
Téléphone : 01 53 63 49 39

Toute annulation devra être confirmée par écrit (mail ou fax) à :
l'Agence Lever de Rideau
E-mail : congreslm@leverderideau.fr
Télécopie : 01 53 63 42 40



Transports

TARIFS SPÉCIAUX CONGRÈS

Vous pouvez bénéficier de tarifs avantageux sur le réseau SnCF et sur la compagnie aérienne Air France, à condition d'anticiper votre réservation.

PAR AVION, faites vos réservations dès maintenant :

**Événement : CONGRÈS ANNUEL
DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT**

Code Identifiant : **30156AF**

Valable pour transport du **21/09/2017** au **03/10/2017**

Lieu de l'événement : **Strasbourg, France**

Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM du monde, pouvant aller jusqu'à **-50%** sur les lignes de France métropolitaine (Corse incluse)**

Connectez-vous sur le lien Internet de l'événement ou sur www.airfranceklm-globalmeetings.com pour

- **obtenir les tarifs préférentiels consentis***,
- **effectuer votre réservation,**
- **faire émettre votre billet électronique***



Si vous réservez via le site Air France et KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique. Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France KLM, ou par une agence de voyage habilitée, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France et KLM permettent d'accumuler des miles en utilisant des vols Air France ou KLM.

* soumis à conditions

** non disponible dans certains pays

**PAR TRAIN, réservation possible
3 mois avant le départ**



www.voyages-sncf.com

les réservations peuvent être effectuées trois mois avant la date du voyage. Des fichets de réduction (-20 %) sont disponibles. Vous pouvez en faire la demande lors de votre inscription (rubrique transport).



Voitures de location : L'Union sociale pour l'habitat vous fait bénéficier de **tarifs préférentiels congrès sur des durées allant de 1 à 3 jours de location.** Veuillez vous référer à la fiche Hertz, ou sur le site www.hertz.fr, en précisant le numéro de CDP 501026.



Transports à Strasbourg

Le Congrès 2017 se tiendra au Parc des Expositions de Strasbourg.
Horaires d'ouverture : de 9h00 à 19h00

RÉSEAU URBAIN

Cette année la ville de Strasbourg a mis gracieusement à la disposition de tous les participants au Congrès un pass congrès (3 ou 4 jours).

La ville bénéficie d'un réseau de tramway très performant. Nous vous invitons à l'utiliser afin de faciliter vos déplacements entre le centre ville et le Parc des Expositions.

Vous pourrez donc le commander lors de votre inscription.

NAVETTES

Parc des Expositions du Wacken / hôtels / Parc des Expositions du Wacken
Nous mettons à votre disposition **des navettes congrès** à partir du mardi 26 septembre.

Attention
Les navettes mises en place pour les quelques hôtels mal ou pas desservis par les transports en commun seront indiqués sur le plan de transports qui vous sera adressé ultérieurement.

ACCÈS VERS STRASBOURG

Voiture : des parkings gratuits en nombre limité seront à votre disposition sur le Parc des Expositions

Accès autoroutes :

Axe Paris-Lyon A35 / Axe Grand Est A4 situé à 2 minutes du Parc des Expositions

Train : Gare de Strasbourg

La Gare est située à 15 minutes en tramway du Parc des Expositions

Avion : Aéroport international Strasbourg-Entzheim

15 min en voiture

9 min par tram-train toutes les 15 min vers le centre ville

Tramway : 2 lignes desservent le Parc des Expositions

Ligne B direction Hoenheim Gare - station « Wacken »

Ligne E direction Robertsau Boecklin – station « Wacken »

Informations complémentaires :
www.union-habitat.org
(rubrique : Le Congrès)



Programme des personnes accompagnantes

L'ensemble de ces excursions comprend le transport aller / retour (sauf dans le cas des visites pédestres). Comme chaque année nous proposons des excursions afin de vous faire découvrir la région accueillante.

EXCURSIONS ET VISITES COMMENTÉES

• MARDI 26 - 14H00 :

Visite du Musée d'art moderne et contemporain (15€)

Inauguré en 1998, le musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg s'élève au bord de l'Ill, au cœur du quartier historique de la ville.

Les collections (Arts plastiques, Art graphique et Photographie) couvrent la période allant de 1870 à nos jours et les œuvres sont principalement originaires d'Europe occidentale.

Voici quelques noms d'artistes à voir et revoir : Rodin, Monet, Gauguin, Arp, Kandinsky, Delaunay, Picasso et tant d'autres.

• MERCREDI - 10H :

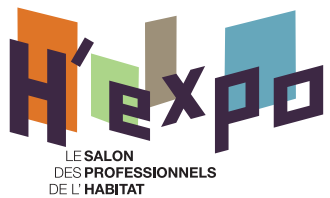
Visite du Parlement Européen (gratuite)

Que fait le Parlement européen ?
Comment fonctionne-t-il ?
Quelle est sa composition ?
Profitez de votre venue à Strasbourg pour actualiser vos connaissances et affiner votre compréhension de cet organe de l'Union européenne, élu au suffrage universel direct, doté de compétences budgétaires, législatives et de surveillance.
Même si les premières élections directes ont eu lieu en 1979, la création du Parlement remonte à 1952. Le bâtiment actuel a été construit en 1998 et accueille le Parlement européen depuis 1999.

• 14H :

Découverte du Strasbourg insolite (10€)

Pendant 2 heures, en compagnie de votre guide, vous visiterez des endroits méconnus, inédits, secrets... Cette visite est réservée à tous celles et ceux qui veulent se laisser surprendre par un pont, une place, un bâtiment, une statue... Strasbourg est la ville des routes : Goethe, Mozart, Pasteur... tous ces personnages illustres ont étudié, vécu et travaillé à Strasbourg.



H'Expo, partie intégrante du Congrès de l'Union sociale pour l'habitat, s'affirme comme le salon des professionnels de l'habitat incontournable pour tous les acteurs du logement social.

